SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix septembre à seize heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 30 août 2021, s'est réuni, en session ordinaire dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS,

Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE	X	
M. Christophe SUEUR	X	
Mme Ghislaine GUILLEN	X	
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD	X	
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET		X
M. Emmanuel ECALE	X	

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE		X
Mme Françoise de ROFFIGNAC		X
M. Michel DOUBLET		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN		X
M. Loïc GIRARD		X
M. Lionel PACAUD	X	
M. Eric AUTHIAT	X	
M. Eloi PETORIN		X
M. Thierry LESAUVAGE		X
Mme Lydie DEMENE	X	

Autres que Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
(Ils n'ont pas de voix délibératives)		
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	9
Votes Pour :	9
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2021/17

OBJET : Syndicat Informatique de la Charente-Maritime SOLURIS : désignation des délégués

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la convention d'adhésion du 3 janvier 2019 entre le Syndicat Informatique de Charente-Maritime SOLURIS et le Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente,

Considérant la nécessité de désigner un délégué titulaire et deux délégués suppléants pour siéger au Syndicat Informatique de Charente-Maritime SOLURIS,

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical

DECIDE:

• de désigner pour siéger au Syndicat Informatique de la Charente-Maritime SOLURIS les représentants suivants :

Titulaire	
Emmanuel ECALE	
Suppléants	
Alain BURNET	
Gérard PONS	

Adopté à l'unanimité,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte du port de commerce Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS

TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017 - 200073690 -- 2021 0 24 0 -72 02441 -- -- 2E

Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 17/02/2021 Publié ou Notifié le : : 11/02/2021